



## **8 DECEMBRE : JOURNEE MDS MORTES**

Lors de l'AG du 17 octobre 2016, une majorité de MDS et de corps de métiers étaient représentés. Un constat unanime de la dégradation de l'exercice de nos missions et des moyens qui y sont dévolus a été partagé : les choix budgétaires priment sur l'urgence sociale, pèsent sur nos conditions de travail et génèrent de la souffrance. Ces difficultés sont amplifiées par un projet en cours de territorialisation à moyens constants dont on peut craindre la logique de rationalisation et de mutualisation qui affaiblira encore la solidarité nécessaire aux plus démunis.

Depuis plusieurs mois, des mouvements de grève ont émergé sur plusieurs MDS (Amouroux, Soupetard, Castanet, Cazères...), avec toujours la même réponse de l'administration : transférer des postes d'une MDS à une autre dans une logique de « déshabiller Pierre pour habiller Paul ». Cette politique de chaises musicales confirme la nécessité d'une mobilisation globale, à l'échelle du département.

C'est pourquoi l'assemblée générale appelle à une journée de grève de tous les agents des MDS le **jeudi 08 décembre prochain**, afin de revendiquer :

- L'arrêt des suppressions de postes suite à des départs en retraites.
  - Le remplacement systématique des absences afin de garantir la continuité du Service Public.
  - La garantie d'un accueil de proximité pour le public en gelant toutes les réorganisations qui impliqueraient des fermetures d'annexes ou de permanences.
  - L'arrêt des projets de mutualisation (PMI, APA...) et le recrutement en conséquence de médecins.
  - L'annulation de la délibération du 12 avril 2016 qui met fin de fait à l'hébergement des mineurs isolés, des jeunes majeurs au-delà de 19 ans et des mères isolées avec enfant de moins de 3 ans.
  - Le retour à une logique d'accompagnement médico-social global qui disparaît peu à peu au profit de la procédurisation et du contrôle social.
- L'instauration d'une politique d'encadrement bienveillante, soutenante et humaine. Nous ne venons pas travailler pour être maltraités-es.

**Tous-tes les agents sont appelés à se rassembler  
jeudi 08 décembre 2016  
dès 08h30 devant chaque MDS,  
puis de converger en vue d'un grand rassemblement  
au Conseil Départemental à 11h00.**